

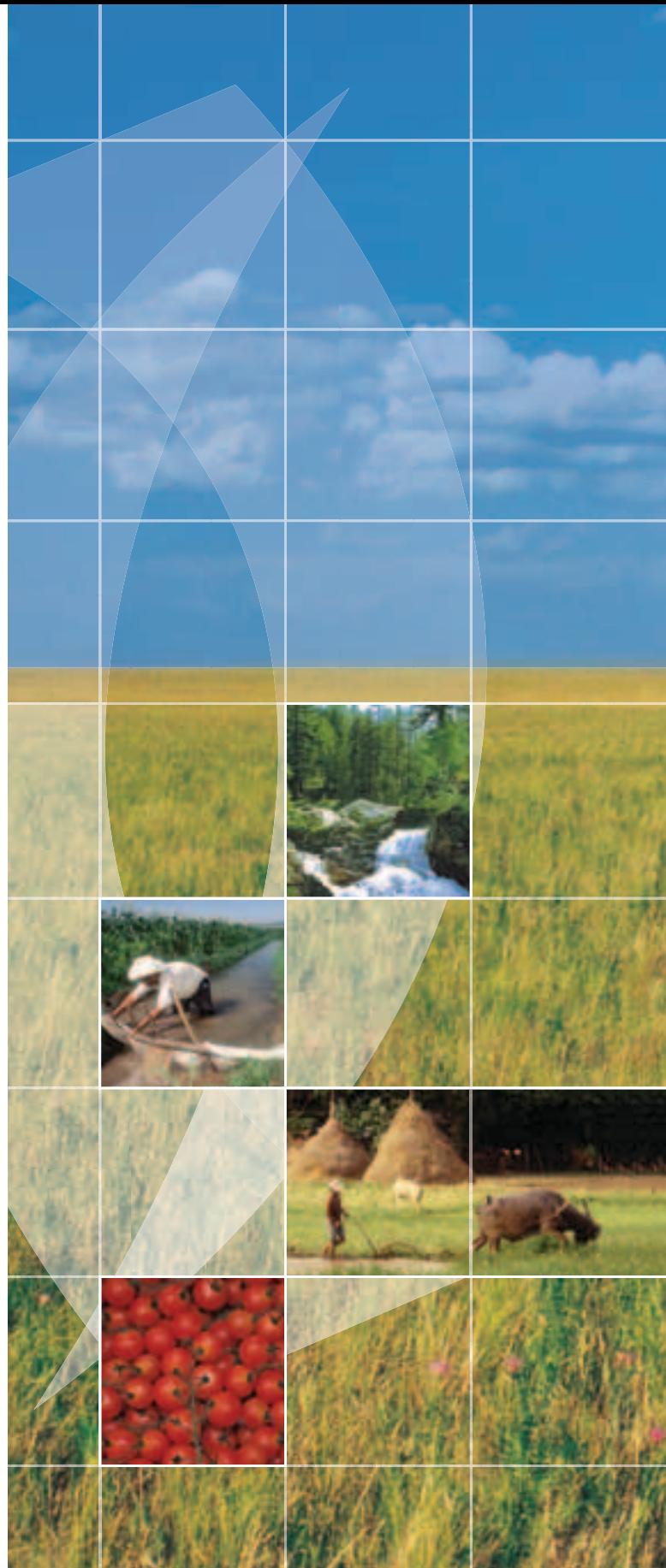
# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2007

## PAYER LES AGRICULTEURS POUR LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

- L'agriculture peut-elle fournir davantage de services environnementaux?
- Faut-il payer les agriculteurs pour leurs services rendus à l'environnement?
- Qui en tirerait profit? Qui paierait?
- Comment élaborer des mécanismes de paiement efficaces?
- Les pauvres peuvent-ils bénéficier des paiements environnementaux?

Aperçu mondial et régional

Annexe statistique et CD-ROM



2007

# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

## PAYER LES AGRICULTEURS POUR LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Les écosystèmes sont essentiels au maintien de la vie humaine. Ils assurent tout un éventail de services, dont l'approvisionnement en nourriture en sus de services environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique, une intensification de la qualité et de la quantité d'eau, et une préservation de la biodiversité. Les écosystèmes agricoles sont de loin les plus grands écosystèmes aménagés du monde.

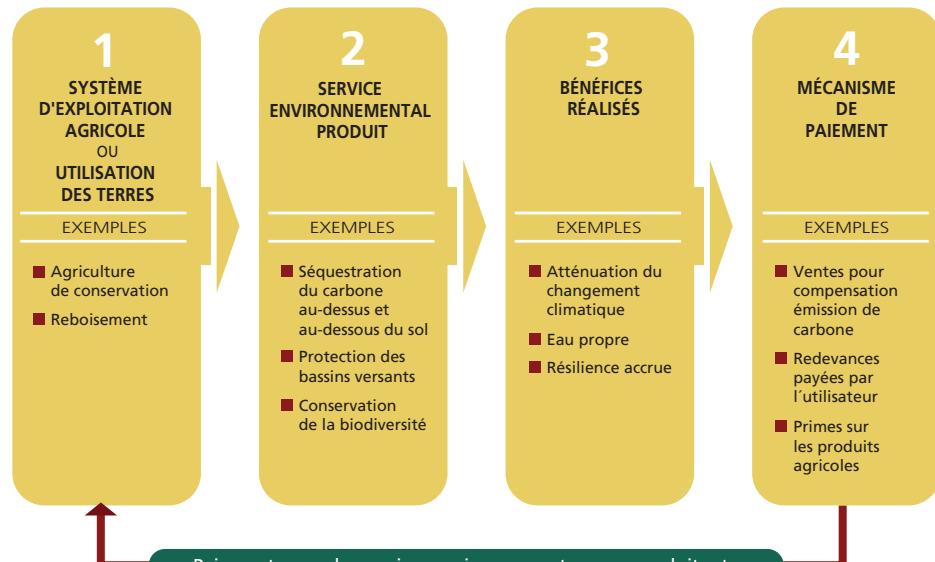
Aujourd'hui, la prestation de services écosystémiques en général, et des services environnementaux connexes en particulier doit affronter, comme jamais auparavant, les effets conjugués de l'expansion des populations, de la croissance économique rapide et de l'intégration mondiale accrue. La recherche de moyens pour renforcer les services environnementaux attire de plus en plus l'attention des dirigeants ainsi que des décideurs non gouvernementaux et privés. Un mécanisme qui a suscité un intérêt grandissant

ces dernières années est celui des paiements directs versés aux exploitants pour promouvoir la livraison de certains services environnementaux.

Le rôle de l'agriculture dans la prestation de services écosystémiques est étroitement lié aux incitations offertes aux exploitants agricoles. Actuellement, les mesures d'incitation prévues tendent à privilégier la fourniture de produits conventionnels, nourriture et fibres notamment, plutôt que celle d'autres services environnementaux qui sont généralement produits avec eux. Les programmes de paiement de services environnementaux (PSE) sont une initiative visant à «faire de l'ordre» dans les mesures d'incitation en adressant aux prestataires et aux utilisateurs des messages précis concernant les bienfaits sociaux, environnementaux et économiques que les services environnementaux peuvent réellement procurer.

Les transactions de PSE consistent en des opérations volontaires par lesquelles un prestataire de services est rémunéré par, ou pour le compte des bénéficiaires de ces services, pour des pratiques de gestion agricole, forestière, côtière ou marine dont on attend une fourniture de services plus constante ou plus efficace qu'elle ne l'aurait été sans de tels paiements.

### Paiements pour les services environnementaux aux exploitants



## Principaux messages du rapport

- **La demande de services environnementaux issus de l'agriculture augmentera.** Deux facteurs contribuent à accroître la demande pour de tels services: une plus grande prise de conscience de leur valeur; et leur raréfaction, sous l'effet des pressions grandissantes exercées sur les écosystèmes de la planète.
- **L'agriculture peut assurer un meilleur éventail de services écosystémiques pour satisfaire aux besoins en évolution de la société.** Les exploitants agricoles sont tributaires, et prestataires, d'une vaste gamme de services écosystémiques. Leurs interventions peuvent valoriser et dégrader les écosystèmes. Grâce à une différente utilisation des terres et à d'autres systèmes de production, les producteurs agricoles peuvent dispenser une meilleure combinaison de services écosystémiques, en augmentant la prestation de services environnementaux, et répondre ainsi aux nouvelles exigences de la société.
- **S'il est demandé aux exploitants agricoles de dispenser un meilleur éventail de services écosystémiques, des mesures d'incitation plus efficaces seront nécessaires. À cet égard, le paiement des services environnementaux peut être un mécanisme utile.** Les mesures en place pour inciter les agriculteurs à tenir compte de l'impact de leurs décisions sur les services environnementaux, ne sont pas suffisantes. Une meilleure information et des règlements plus efficaces peuvent donner aux décisions des exploitants une orientation favorable à l'environnement, tout comme les paiements aux agriculteurs de la part de ceux qui en tirent profit. Les mérites relatifs des différentes formules varient selon les services environnementaux. La gamme des programmes de paiement s'étend des échanges hautement compétitifs à des programmes publics accompagnés de solides objectifs d'équité.
- **Pour être efficaces par rapport au coût, les programmes de PSE requièrent une conception attentive tenant compte des caractéristiques du service et du contexte biophysique et socioéconomique.** La définition des programmes comporte quatre étapes principales: il s'agit de déterminer ce qui doit faire l'objet d'une rémunération, qui doit être payé, quel sera le montant du paiement et quel mécanisme de paiement utiliser. Le bien-fondé scientifique est essentiel et exige une bonne compréhension des relations biophysiques entre les interventions des exploitants agricoles et leurs répercussions sur l'environnement, et des motivations ainsi que des contraintes économiques que

connaissent les fournisseurs et les bénéficiaires des services environnementaux. Les innovations institutionnelles nécessaires pour établir un lien entre les fournisseurs et les bénéficiaires, et un environnement propice approprié, sont aussi très importants.

- **La fonction première du paiement des services environnementaux n'est pas de lutter contre la pauvreté, mais des retombées sur les pauvres sont probables et doivent être prises en considération.** Ces paiements peuvent améliorer le revenu des agriculteurs qui dispensent des services environnementaux. D'autres ménages pauvres pourraient également en tirer profit. La répartition des bienfaits est toutefois fonction de deux éléments: qui produit les services environnementaux, et où. Les paiements peuvent avoir des effets négatifs sur la pauvreté et sur la sécurité alimentaire dans certains cas, s'ils réduisent l'emploi agricole ou font grimper le prix des denrées alimentaires. Il a néanmoins été démontré que les programmes de PSE sont potentiellement accessibles et bénéfiques aux pauvres s'ils sont conçus de manière adéquate.

Mettre en place des mécanismes pour adopter cette approche est un défi. Il s'agit d'un nouveau domaine: la science n'est pas toujours très claire, le contexte politique est complexe, et les ressources budgétaires représentent une contrainte, surtout dans les pays les plus pauvres. Mais, les paiements de services environnementaux peuvent stimuler la créativité visant à trouver des solutions innovantes pour améliorer la gestion des ressources agricoles et environnementales, même dans les pays les plus pauvres en ressources budgétaires mais riches dans l'offre potentielle de services environnementaux. Lorsqu'ils sont bien conçus, les programmes de PSE peuvent donner aux prestataires comme aux usagers de ces services une idée plus précise des conséquences de leurs actions, permettant de moduler plus exactement l'assortiment de ces services aux préférences de la société.

### Aperçu mondial et régional: une perspective à plus long terme

*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007* contient une vue d'ensemble sur l'alimentation et l'agriculture mondiales, y compris des données sur la production agricole, la consommation alimentaire, le commerce agricole et l'insécurité alimentaire.

### Annexe statistique et CD-ROM

Une annexe statistique et un CD-ROM fournissent des données aux niveaux des pays pour un éventail d'indicateurs agricoles clés.

# 2007

*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007* tente de déterminer comment l'agriculture pourrait fournir davantage de services environnementaux, en plus de la production de denrées alimentaires et de fibres. La conclusion qui s'en dégage est que la demande de services environnementaux fournis par le secteur agricole – notamment l'atténuation des effets du changement climatique, l'amélioration de la gestion des bassins versants et la préservation de la diversité biologique – continuera d'augmenter à l'avenir, et qu'il faut par conséquent prendre des mesures incitatives plus adaptées pour encourager les agriculteurs à modifier leurs pratiques agricoles, de sorte que le secteur agricole puisse répondre à cette demande. Parmi les différentes solutions envisageables, la rémunération des agriculteurs en contrepartie des services environnementaux qu'ils fournissent pourrait s'avérer particulièrement prometteuse dans la mesure où elle est suffisamment souple pour permettre aux agriculteurs de contribuer davantage à l'amélioration durable des écosystèmes dont nous dépendons tous. Cela étant, pour que cette formule puisse donner la pleine mesure de son utilité, il faudra d'abord venir à bout d'un certain nombre de problèmes, en particulier dans les pays en développement. Il conviendra notamment d'œuvrer aux niveaux international et national afin de jeter les bases d'un tel mécanisme de rémunération. L'élaboration de programmes économiquement efficaces suppose d'analyser en détail les conditions biophysiques et socioéconomiques observées dans un contexte donné et de prendre en considération l'impact potentiel des programmes sur la pauvreté. Le rapport a pour objectif de contribuer à la concrétisation du potentiel que présente cette approche novatrice, en brossant un tableau détaillé des problèmes auxquels il faudra s'attaquer à cet effet.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* est publiée par la Division de l'économie du développement agricole (ESA) pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ce rapport ainsi que les documents de travail de l'ESA et autres publications de la Division sont disponibles à l'adresse électronique suivante: [www.fao.org/es/esa](http://www.fao.org/es/esa).

Des copies imprimées du SOFA peuvent être commandées auprès du:

Groupe des ventes et de la commercialisation de la FAO

Courriel: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org)

Télécopie: (+39) 06 57053360

Le catalogue des publications de la FAO est disponible en ligne à:

[www.fao.org/icatalog/inter-f.htm](http://www.fao.org/icatalog/inter-f.htm)